

LES BRAVADES 2026

17 mai



FICHE COURSE TYPE RIR

1. REGLES APPLICABLES :

- Les RIR, l'avis de course, la fiche course
- Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu pour expliquer le déroulement de la régates.
- Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

2. PROGRAMME DES COURSES

Heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course :

- 10h50 : briefing obligatoire sur l'eau par VHF canal 77
- 11h00 : premier signal d'avertissement

3. LES PARCOURS

- La zone de course est dans le golfe de Saint-Tropez,
- Description du parcours : cahier des parcours Ind N,
- Le parcours et le nombre de tours à effectuer seront donnés par VHF et répétés sur
- Description des marques : cahier des parcours Ind N,
- Description de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée : article I et III du cahier des parcours Ind N,
- Procédure de départ : conforme à la RCV 26 (procédure en 5 minutes).

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément à la description du parcours en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 4 minutes après ce signal sera classé non partant (DNS).

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

Voir cahier des parcours Ind N

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre affichera les numéros des bateaux pénalisés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges) sur le « tableau officiel des Bravades » : et répétés sur

5.1. PENALITES

- Si l'observateur constate un incident, il hèle le concurrent en donnant son numéro de voile avec un coup de sifflet et pointe dans sa direction un pavillon de couleur « Rouge ». La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
 - S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
 - Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.
- Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

5.2.1 Les litiges non résolus sur l'eau seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

5.2.2 En s'appuyant sur les dépositions des concurrents concernés, l'arbitre rendra sa décision.

5.2.3 Décisions possibles :










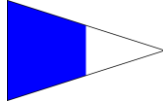


- pas de règle enfreinte.
- règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. ABANDON

En cas d'abandon, les concurrents doivent prévenir un membre de l'organisation sur l'eau ou en arrivant à terre.

7. CANAL VHF 77

PAVILLONS POUR APPLICATION DES RIR DES BRAVADES 2026

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de série selon les classes	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X » et un signal sonore	Revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut » et deux signaux sonores	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP » et deux signaux sonores	Départ retardé
	Pavillon « N » et trois signaux sonores	Course annulée
	Pavillon « N sur H » et trois signaux sonores	Course annulée et rentrez au port
	Pavillon « Orange »	Ligne de départ
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	« 2 ^{ème} substitut »	Pointage officiel
	Pavillon « S »	Le parcours a été réduit
	Pavillon « Y »	Portez la brassière